AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE & OISE, SEINE & MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 31, quai Voltaire, PARIS-7e - BAB. 48-38

C. C. P. PARIS 9063-96

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

BULLETIN n° 23.
10 juillet 1962.

LA NOCTUELLE GAMMA.

Une forte attaque de chenilles de Noctuelle Gamma s'est produite durant le mois de Juillet sur betteraves et luzerne dans l'Oise, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne. Les dégâts causés ont été élevés dans quelques cultures.

Cette noctuelle est assez commune dans nos régions, mais ses attaques ne deviennent importantes que les années où des vols de papillons en provenance des pays méditerranéens envahissent ces régions. C'est ce qui s'est produit cette année.

Le papillon est brunâtre et mesure 4-5 cm. d'envergure. Ses ailes antérieures portent en leur centre une tache blanche qui rappelle la lettre grecque gamma. La chenille est vert clair avec 6 lignes longitudinales blanches. Elle mesure 4-5 cm. à son complet développement.

Les papillons apparaissent dès le mois de Mai. Ils volent le jour contrairement à la plupart des autres noctuelles dont les papillons ont une activité nocturne. La ponte débute environ 15 jours plus tard.

Les oeufs aplatis, blanc verdâtre, sont déposés isolément ou en groupe à la face inférieure des feuilles ou sur le pétiole des plantes-hôtes. L'incubation dure 8 à 12 jours. Dès leur naissance les jeunes chenilles s'attaquent au feuillage de leur plante-hôte. Leur développement est assez rapide. A leurs derniers stades d'évolution, elles sont extrêmement voraces. Lorsqu'elles sont très nombreuses leurs dégâts se traduisent par la destruction totale du feuillage. Dans ce cas elles migrent vers d'autres cultures où elles continuent leurs méfaits jusqu'à l'époque de leur chrysalidation. La durée de leur évolution est d'environ un mois.

Elles se nymphosent directement sur leurs plantes-hôtes dans des cocons très légers qu'elles tissent sur les feuilles ou la tige. De nouveaux papillons éclosent 12 à 15 jours plus tard et donnent une nouvelle génération de chenilles.

La Noctuelle Gamma s'attaque à de nombreuses espèces végétales cultivées ou non, notamment: les betteraves, les pommes de terre, les pois, le lin, la luzerne et diverses plantes maraîchères.

LUTTE : Pour être efficace un traitement contre les chenilles de Noctuelle Gamma doit intervenir aux premiers stades de leur évolution. Les chenilles plus âgées sont en effet assez résistantes à l'action des insecticides même à doses élevées.

Les meilleurs résultats ont été obtenus avec la Dieldrine et l'Aldrine employés en poudrage ou en pulvérisation à la dose de 1.200-1.500 gr. de matière active par ha. D'autres insecticides chlorés : Lindane, Chlordane, etc .. donnent également des résultats intéressants. Tenir compte de la rémanence des produits et des restrictions apportées à leur emploi pour éviter des accidents de personnes et d'animaux.

A noter que cette année comme lors des précédentes pullulations de ces chenilles dans nos régions, on a observé, à l'approche de la nymphose, une mortalité très élevée des chenilles due a l'action de leurs parasites. Il en résultera une diminution sensible des insectes de la seconde génération.

P46

AVERTISSEMENTS — CULTURES FRUITIERES.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES.

Les premières émergences des papillons du deuxième vol se sont produites fin juillet début août. Au cours de la période favorable du 30 juillet au 5 août, des pontes ont été déposées ; des éclosions auront lieu prochainement. En conséquence, effectuer un traitement dès réception du présent avis.

REMARQUE : Tenir compte du délai d'utilisation des produits.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER.

Dans les vergers contaminés, une sortie de taches s'est produite récemment. Afin d'éviter les contaminations tardives sur fruits et les attaques sur bois, profiter du traitement Carpocapse pour intervenir contre cette maladie. Il est prudent d'effectuer ce traitement en vergers sains.

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Exception faite de quelques foyers de peu d'importance, la maladie est inexistante en culture. Dans les régions ayant subi des pluies importantes les 4 et 5 août, il est possible qu'une apparition de taches se produise peu avant le 15 août.

Dans les cultures tardives, en situation favorable à la maladie, il est prudent d'effectuer un traitement dès réception du présent avis.

Ce traitement n'est pas à envisager sur toutes les cultures dont la végétation ne se maintiendra pas au delà du 1er septembre. En assurer toutefois la surveillance afin de défaner rapidement en cas d'apparition tardive de mildiou.

INFORMATIONS — CULTURES FRUITIERES.

ACARIENS

Surveiller attentivement les vergers afin d'être prêt à intervenir en cas d'invasion tardive. Utiliser alors de préférence un acaricide spécifique.

MOUCHE DES FRUITS.

Des dégâts de peu d'importance ont été observés en région parisienne sur abricot. On peut lutter contre ce ravageur avec :

D.D.T. - Perthane - Méthoxychlor - (250 gr. matière active par hl.) -
Malathion (125 g. matière active par hl.) -
Trichlorfon - Mercaptophos - (100 g. matière active par hl.) -
Diméthoate - (30 g. matière active par hl.).

VIGNE

MILDIOU - VERS DE LA GRAPPE.

Un dernier traitement contre le Mildiou pourra être effectué dès réception, de préférence avec un produit cuprique ou organocuprique.

Dans les vignes habituellement attaquées par le vers de la grappe et où la présence de chenilles de première génération a été observée, profiter du traitement Mildiou pour lutter contre ces ravageurs.

L'Ingénieur et l'Agent technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx
31, Quai Voltaire - Paris 7ème.